Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRÂCE À LA MISE SUR PIED D'UNE " CHAÎNE PÉNALE "

L'opération Strada réussie

Lancinants partout en Suisse, les problèmes de trafic de drogue dans le Canton de Vaud ont été analysés dans un rapport interne des polices cantonale et municipale de Lausanne au début de 1999. Concrétisant sa volonté de lutter contre les dealers de rue, le Conseil d'Etat a décidé de renforcer la " chaîne pénale " et d'instaurer une collaboration avec la police lausannoise pour lancer, en mai et juin 2000, une opération d'envergure appelée " Strada ".

L'objectif, la déstabilisation des milieux des trafiquants, a été atteint et la situation s'est nettement améliorée durant mai-juin, notamment à Lausanne. Le Conseil d'Etat doit encore décider des mesures à prendre à moyen et à long terme afin d'éviter une nouvelle dégradation de la situation.

La cible de Strada était l'intervention sur les trafics de petite et moyenne importances, les gros dealers ne s'affichant pas dans la rue. Grâce à la mise en place d'une " chaîne pénale " impliquant non seulement les forces de police, mais également le pouvoir judiciaire et le pénitentiaire, le trafic d'héroïne et de cocaïne a été fortement déstabilisé dans l'ensemble du canton. Il était en effet apparu que seule une coordination des acteurs parfaitement rôdée permettrait l'efficacité. L'opération s'est soldée par 246 interpellations de personnes susceptibles d'être impliquées dans le trafic de stupéfiants, dont les cas ont été traités rapidement évitant ainsi l'engorgement des structures judiciaires et policières.

Le détachement spécial d'intervention a été engagé à 42 reprises, dont 28 fois pour la seule agglomération lausannoise. Sur les 246 personnes contrôlées, 68 ont été dénoncées pour trafic de stupéfiants, 81 pour consommation et 23 pour infraction à la Loi fédérale sur le séjour des étrangers. Un peu plus de 2 kg de drogue ont été saisis. Les milieux africains détiennent actuellement le marché de la cocaïne, tandis que

l'héroïne est la chasse gardée des milieux albanophones. 75 % des pourvoyeurs interpellés se recrutent parmi les requérants d'asile mais ne représentent qu'1 à 2 % environ de la moyenne des requérants d'asile que le canton accueille. Le Conseil d'Etat estime que cette opération permet également de distinguer les étrangers qui utilisent l'asile à des fins criminelles de ceux qui ont réellement besoin de protection. Il entend que les mesures de prévention et de répression soient fermement appliquées à l'égard des abuseurs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 novembre 2000

Jean-Claude Mermoud, chef du Département de la sécurité et de l'environnement, 021/ 316 45 00 Jacques-François Pradervand, chef de la police de sûreté, 021/ 644 65 00 Gérard Hagenlocher, chef de la police de sûreté lausannoise, 021/ 315 15 15